



Étude d'un poste de travail

Concrètement, comment ça se traduit à l'APST37 ?

Intervention Ergonomique individuelle et collective : Conseil en aménagement et amélioration des conditions de travail

Améliorer la qualité de vie et les conditions de travail, trouver un équilibre entre la productivité, la sécurité, la santé et l'efficacité sont des enjeux cruciaux pour l'entreprise. L'APST37 vous accompagne sur cette mise en œuvre.

L'employeur a l'obligation de prendre « les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs » ... il convient de mener une étude relative aux moyens techniques et organisationnels à mettre en place pour réduire les écarts entre le poste tel qu'il existe et les capacités du salarié concerné ... (article L.4121-1 et suivants du Code du Travail).

Public

Toute entreprise adhérente à l'APST37.

Prestation incluse dans la cotisation annuelle

Intervenants

Ergonomes

Co-intervention pluridisciplinaire possible selon le type de projet et de problématique

Objectifs

- Adapter le travail à l'Homme en intervenant sur les systèmes techniques, organisationnels et architecturaux
- Aménager les postes de travail afin de favoriser l'amélioration des conditions de travail et le maintien dans l'emploi
- Adapter les situations de travail aux salariés selon l'état de santé, les restrictions émises par le Médecin du Travail, et les contraintes de l'activité
- Identifier des équipements de travail et/ou les organisations adapté(e)s aux situations (moyens de manutention, mobiliers, rythmes de travail ...)

La démarche

- Analyser la demande avec les interlocuteurs clés et organiser l'intervention en fonction des besoins
- Etudier l'activité en situation de travail réel afin d'identifier les contraintes et les exigences
- Impulser la mise en place de démarches participatives, selon le projet
- Restituer aux acteurs de l'entreprise le compte rendu de l'intervention
- Accompagner l'entreprise dans la recherche et la mise en place de pistes de

solutions

Méthode

Analyse de l'activité réelle de travail (Travail prescrit) & des modes opératoires

Entretiens individuels & collectifs, observations participatives...

Outils : Photographie, vidéo, grilles de cotation, simulation de l'activité en groupe de travail...

Modalités

Durée variable selon l'effectif, le nombre de situations de travail et/ou zones à étudier.

Pour plus d'informations contactez votre **Médecin du travail**



Guichet unique : 02 47 37 66 76
www.apst37.fr

..... Ensemble pour la prévention